



**Bienvenue à la Ville de Mirabel!**

Tu souhaites faire partie d'une municipalité dynamique et en pleine expansion?  
Tu aimes travailler dans un environnement qui favorise la collaboration et le travail d'équipe?  
Les défis te motivent et tu aimes faire avancer les choses?  
Ça tombe bien, nous sommes à la recherche d'une perle!

Comptant près de 65 000 citoyens, parmi les plus jeunes de la province, Mirabel est la 18e ville en importance au Québec et est reconnue pour la qualité de vie, les grands espaces et la proximité de la nature.  
Viens rejoindre une municipalité pleine de vie, on a hâte de te parler!

À Mirabel, on M la vie!

## Surveillant de chantiers

Titre du poste : Surveillant de chantiers  
Service : Aménagement et urbanisme  
Domaine d'emploi : Urbanisme  
Statut : Personne salariée régulière à temps plein  
Nombre de poste : 1  
Numéro de concours : J1025-0063  
Date d'affichage : Le 7 octobre 2025  
Date de fin d'affichage : Le 22 octobre 2025

**Nature du travail :**

La Ville de Mirabel requiert les services d'une personne dynamique pour combler le poste de surveillant de chantiers à titre de personne salariée régulière à temps plein au Service de l'aménagement et de l'urbanisme.

Relevant du chef de division - permis et inspections du Service, le titulaire du poste :

- Effectue les inspections des permis émis pour les envoyer à l'évaluateur;
- Effectue la surveillance des chantiers de remblai sur l'ensemble du territoire de la Ville, en valide leur conformité, veille à leur bon déroulement et arrête les travaux s'ils sont non conformes;
- Réalise les inspections des coupes d'eau;
- Répertorie les infractions en regard des règlements d'urbanisme en vigueur sur le territoire de la Ville et remet les informations recueillies de ses diverses surveillances aux inspecteurs des bâtiments pour traitement;
- Représenter la Ville auprès des citoyens et de divers intervenants;
- Accomplit toute autre tâche reliée à sa fonction ou demandée par la direction.

**Exigences :**

- Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en génie civil ou en aménagement et urbanisme (notez que le défaut de posséder la formation requise pourrait être compensé par de l'expérience sur le terrain pertinente à l'emploi);
- Posséder moins d'une (1) année d'expérience pertinente;
- Posséder un permis de conduire valide de classe 5;
- Aptitude à travailler avec le public en faisant preuve de diplomatie, de tact et de professionnalisme;
- Fait preuve de rigueur, d'autonomie et a le sens de l'initiative.

**Horaire de travail :**

Les heures de travail sont de trente-trois (33) heures et quarante-cinq (45) minutes par semaine réparties du lundi au jeudi de 8h15 à 12h et de 13h à 16h45 et le vendredi de 8h15 à 12h.

De plus, il est demandé que pour les besoins du Service, l'horaire puisse s'étaler de façon variable du dimanche au samedi.

**Conditions de travail :**

Le salaire et les avantages sociaux sont établis selon les dispositions de la convention collective en vigueur. Plus spécifiquement, vous bénéficierez :

- D'un milieu dynamique et d'une ambiance de travail formidable;

- D'un horaire de base de quatre jours et demi par semaine (4,5 jours);
- D'un programme d'aide aux employés et à leur famille;
- D'un régime d'assurance collective;
- D'un régime de retraite à prestation déterminées avec une contribution de l'employeur;
- De plusieurs congés fériés incluant la période du 24 décembre au 3 janvier inclusivement;
- De banques de congés mobiles, maladie et de vacances.

Le taux horaire de l'échelon 1 est de 29,29\$ et de l'échelon 7 de 35,04\$.

**INSCRIPTION**

Pour visualiser l'offre d'emploi, veuillez suivre le lien hypertexte suivant :  
<https://clients.njoyn.com/CL4/xweb/xweb.asp?tbtoken=ZlpdQBpaDVAFYXECQiZdZ087dxYqaVVfBCNMWl0PenlbXDZgKjEbdRMHAjcYGhJTTnVgF3Y%3D&chk=ZVpaShM%3D&clid=71754&page=jobdetails&jobid=J1025-0063&BRID=EX426784&SBDID=1&LANG=2>

Pour postuler, vous devez au préalable créer votre profil dans la section « Mon Profil » avant la date de fin d'affichage et appuyer sur le bouton « Postuler maintenant » au bas de l'écran. Toutes les demandes d'emploi doivent être soumises via le site Internet de la Ville de Mirabel et être accompagnées d'une lettre expliquant votre intérêt pour ce poste. Toute candidature incomplète ou reçue par courriel, par télécopieur ou par courrier sera refusée.

La Ville de Mirabel propose un environnement de travail où le respect, la diversité, l'équité et l'inclusion sont des valeurs premières. Nous invitons toutes personnes qualifiées à présenter leur candidature, en particulier les femmes, les membres de minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes en situation de handicap. Également, n'hésitez pas à nous faire part d'arrangements spéciaux nécessaires, advenant que vous soyez invités à un processus de sélection.

Veuillez noter que le genre masculin est utilisé dans l'unique but d'en alléger la lecture. Nous ne communiquerons qu'avec les candidats retenus en entrevue.